Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Conseil des relations interculturelles

Rapport annuel 1997-1998

Québec

Le contenu de cette publication a été rédigé par le
Conseil des relations interculturelles

Cette édition a été produite par :
Les Publications du Québec
1500-D, rue Jean-Talon Nord
Sainte-Foy (Québec)
G1N 2E5

Dépôt légal 1999
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-551-18135-6
ISSN 1485-8983

© Gouvernement du Québec, 1999

Tous droits réservés pour tous pays.
La reproduction par quelque procédé que ce soit
et la traduction même partielles sont interdites
sans l'autorisation des Publications du Québec.

100-04809/

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel du Conseil des relations interculturelles pour l'exercice financier qui a pris fin le 31 mars 1998.

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités du Conseil et contient de nombreux renseignements d'intérêt public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration,

Robert Perreault

Montréal, mars 1999

Monsieur Robert Perreault
Ministre des Relations avec les citoyens
et de l'Immigration
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 19 de la *Loi sur le Conseil des relations interculturelles* (L.R.Q., c. C-57.2), je vous transmets le rapport de nos activités pour l'exercice 1997-1998.

Je vous saurais gré, et vous en remercie à l'avance, de bien vouloir transmettre ce rapport annuel à l'Assemblée nationale.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Le président du Conseil des relations
interculturelles,

Arlindo Vieira

Montréal, mars 1999

Table des matières

Le message du président 9

Partie I
La présentation du Conseil des relations interculturelles 11

1. L'organisme 11
2. Les objectifs du Conseil 11
3. Les moyens d'action du Conseil 11
4. La composition du Conseil 12
5. Les ressources humaines 12
6. Les ressources financières 13
7. L'accès à l'information 13
8. Le centre de documentation 13

Partie II
Le bilan des activités 15

Introduction 15

1. Les réunions du Conseil 15
2. Les activités du Conseil 15

2.1 Les avis 15

2.1.1 L'avis sur *La capacité du Québec d'accueillir de nouveaux immigrants en 1998,1999 et 2000* 15

2.2 Les mémoires 15

2.2.1 *L'offre de service en francisation des immigrants* 15

2.2.2 Le Groupe de travail sur l'examen des organismes gouvernementaux 16

3. Les activités de communication et de promotion 16

3.1 Les conférences et les allocutions 16

3.2 Les relations avec la presse et les activités médiatiques 17

3.2.1 Les médias 17

3.2.2 Les communiqués de presse 17

3.3 La participation à des colloques, séminaires et conférences 17

4. La coopération, la concertation et le partenariat 18
5. La participation à des comités extérieurs 19
6. Les relations internationales 19
7. Les autres activités 20
8. Les travaux en cours le 31 mars 1998 20

Annexe

Les publications du Conseil 21

Le message du président

L'année 1997-1998 a constitué pour le Conseil des relations interculturelles une période charnière de réorganisation. Dans la foulée du changement de dénomination et de mandat du Conseil et après tous les bouleversements que nous avions connu durant les deux années précédentes, notre grand défi était d'assurer la continuité des travaux et de maintenir les principales causes du Conseil tout en les plaçant dans une perspective de citoyenneté pluraliste. Rappelons que ces orientations découlaient des conclusions d'une consultation d'envergure, que le Conseil des relations interculturelles avait menée en 1996 dans plus de 14 régions du Québec. Tout au long de cet exercice, nous avons noté une grande convergence d'opinions sur l'importance de l'affirmation de la citoyenneté et de la reconnaissance de la diversité ethnoculturelle pour orienter le développement collectif de la société québécoise.

Les avis et documents produits durant l'année 1997-1998 reflètent ces tendances et ces constats. Se basant largement sur les consensus dégagés lors de la consultation et reprenant les lignes de force de l'avis sur la régionalisation, l'avis sur *La capacité d'accueillir de nouveaux immigrants en 1998, 1999 et 2000*, présenté au ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration en octobre 1997, invitait le gouvernement à tenir compte des perspectives régionales dans l'établissement des niveaux d'immigration et à prendre en considération les besoins économiques et démographiques de chacune des régions. Avec les mêmes préoccupations en tête, le Conseil s'est également prononcé, sous forme de mémoire, sur l'offre de service en francisation des immigrants. Il est intéressant de noter que, dans le contexte de globalisation des phénomènes migratoires à l'échelle mondiale, les travaux du Conseil suscitent de plus en plus d'intérêt au niveau international. Ainsi, nous avons participé en 1997-1998 à plusieurs projets d'échanges internationaux et nous avons reçu, entre autres, des délégations de Belgique, de France, du Japon et de Crimée, intéressées à l'expérience québécoise en interculturalisme et en intégration.

Il convient de signaler que l'intérêt du Conseil déborde le cadre strict des politiques de relations interculturelles, d'accueil et d'établissement des immigrants et rejoint plusieurs grands dossiers qui préoccupent notre société. Cet intérêt s'est traduit par une participation active à plusieurs colloques, commissions parlementaires, activités de réflexion ou de promotion ainsi que par le développement de nouvelles formes de coopération et de partenariat avec de nombreux organismes gouvernementaux, paragouvernementaux ou communautaires.

Tous ces événements ont été réalisés en dépit d'une conjoncture difficile. Ainsi, au niveau administratif, nous avons eu à vivre les conséquences d'importantes compressions budgétaires, une nouvelle relocalisation de notre siège social ainsi qu'une diminution importante de l'effectif dans le cadre du programme de départs volontaires, du départ de la secrétaire générale. De même, afin de participer à la politique de rationalisation des dépenses gouvernementales, nous avons dû renoncer à combler nos postes vacants. De plus, l'arrivée à échéance du mandat de l'ensemble des membres du Conseil ainsi que le questionnement du Groupe de travail sur l'examen des organismes gouvernementaux quant à la mission et à l'existence du Conseil des relations interculturelles nous ont forcé à redoubler d'efforts pour obtenir les appuis nécessaires à la poursuite de nos activités et au maintien de nos nouvelles orientations.

Je tiens à remercier les employés et les membres qui se sont joints à ce mouvement afin que le Conseil continue à jouer un rôle d'avant-scène, en proposant des actions concrètes et des mesures visant à favoriser la participation des citoyens de toutes origines à la vie collective.

Le président,

Arlindo Vieira

Partie I
La présentation du Conseil des relations interculturelles

1. L'organisme

Le Conseil des relations interculturelles, autrefois connu sous le nom de Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, a été créé par une loi de l'Assemblée nationale adoptée le 20 décembre 1984 et amendée à quelques reprises. Le Conseil est un organisme permanent et autonome de consultation et de recherche, qui a comme fonction principale de conseiller le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration dans la planification, la coordination et la mise en œuvre des politiques gouvernementales relatives aux relations interculturelles et à l'intégration des immigrés, notamment quant au rapprochement interculturel, à l'ouverture au pluralisme et à la solidarité entre les générations.

Œuvrant dans la perspective de faire en sorte que la prise en compte du pluralisme et de la diversité ethnoculturelle soit suffisamment marquée pour assurer le respect des droits et libertés de la personne, susciter la solidarité sociale et actualiser l'égalité des individus, le Conseil est un lieu d'échange d'idées et d'information entre les principaux secteurs de la société. C'est pourquoi il sollicite des opinions, reçoit et entend les requêtes et les suggestions de personnes et de groupes et consulte régulièrement les organismes et les intervenants socio-économiques intéressés par ces questions.

Sous forme d'avis ou autres, il saisit le ministre de toute question relative aux relations interculturelles et à l'intégration des immigrés qui requiert l'attention ou l'action du gouvernement et lui soumet ses recommandations.

2. Les objectifs du Conseil

- Soutenir les citoyens, indépendamment de leurs différences, appartenances ou origines, dans leur accession à la pleine citoyenneté, en travaillant à éliminer toutes les formes d'exclusion sociale.
- Favoriser l'égalité réelle de tous les citoyens et la participation des Québécois de toutes origines à la vie collective, par des mesures prenant en compte les caractéristiques culturelles et les besoins particuliers des individus qui en sont exclus à cause de leur origine ou de leur appartenance à un groupe minoritaire ou qui sont victimes de xénophobie, de discrimination ou de racisme.
- Faire reconnaître le pluralisme et la diversité ethnoculturelle du Québec comme un atout dans le développement d'une société québécoise inclusive et solidaire ainsi que l'enrichissement qu'apporte à la société québécoise la vitalité de ses diverses cultures.
- Travailler à répandre une présence visible et équitable de la diversité et à assurer le reflet et le respect du caractère pluraliste de la société québécoise dans toutes les sphères de l'activité sociale, culturelle et politique. Promouvoir l'épanouissement de cette société pluraliste dans les limites définies par le respect des libertés et droits fondamentaux des personnes et des collectivités ainsi que des valeurs démocratiques. Faire valoir la nécessité de partager un cadre civique commun unissant les citoyens au-delà de leurs différences.
- Soutenir l'adaptation des institutions publiques, parapubliques et privées à la diversité ethnoculturelle et à la réalité pluraliste et pluriculturelle du Québec.
- Encourager l'ensemble de la société à participer à des activités de sensibilisation et d'éducation sur les exigences du cadre civique commun dans une société pluriculturelle, ainsi que sur les droits et obligations des Québécois de toutes origines dans une citoyenneté partagée.
- Contribuer à l'élaboration et à la réalisation d'une politique d'éducation interculturelle et définir les orientations générales en matière de relations interculturelles. Faire des études ou soutenir des initiatives renforçant l'ouverture au pluralisme et le rapprochement interculturel, de façon à favoriser la réduction des tensions intercommunautaires et la prévention de conflits dus aux différences culturelles, aux préjugés, aux stéréotypes et aux actes de racisme.
- Faciliter l'intégration des immigrés, notamment par des mesures visant à augmenter leur mobilité sociale par l'emploi et la qualification professionnelle et linguistique.

3. Les moyens d'action du Conseil

- Solliciter des opinions, recevoir et entendre les requêtes et les suggestions de personnes et de groupes sur les questions relatives aux relations interculturelles et à l'intégration des immigrés.
- Consulter régulièrement les organismes et les intervenants socio-économiques intéressés par ces questions.

- Effectuer ou faire effectuer les études et les recherches qu'il juge utiles ou nécessaires à l'exercice de la fonction du Conseil.
- Rendre publics les avis présentés au ministre ainsi que les études, les recherches et les mémoires produits sur des questions particulières.
- Collaborer avec les associations et les organismes œuvrant auprès des immigrants et des Québécois d'origines diverses et favoriser, le cas échéant, leur concertation.
- Coopérer avec des organismes dont les actions ou les recherches visent le rapprochement interculturel et l'intégration des immigrés.

4. La composition du Conseil

Le Conseil se compose de quinze membres, dont un président, nommés par le gouvernement. Les membres doivent représenter la diversité de la société québécoise. Ils sont nommés par le gouvernement après consultation des organismes les plus représentatifs parmi ceux qui s'occupent, pour l'ensemble du Québec, des questions reliées au rapprochement interculturel et à l'intégration des immigrés.

Le sous-ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration ainsi que le secrétaire du Conseil participent aux séances, sans droit de vote.

À l'exception du président, nommé pour cinq ans, le mandat des membres du Conseil est de trois ans et ne peut être renouvelé qu'une seule fois. En conséquence, le Conseil était constitué des membres suivants, au 31 mars 1998.

Membres	Nomination
Arlindo **Vieira**, président	8/03/95
Rivka **Augenfeld**	3/05/95
Jocelyn **Berthelot**	3/05/95
Armand J. **Elbaz**	3/05/95
Jean Luc **Gouveïa**	3/05/95
Miriam **Green**	3/05/95
Khéroun **Jamal**	3/05/95
Marcel **Kabundi**	3/05/95
Huu Trung **Nguyen**	3/05/95
Eufrossini M. **Papadimitriou**	3/05/95
Brenda **Paris**	3/05/95
Jasmire **Polifort**	3/05/95
Augustin **Raharolahy**	3/05/95
2 postes vacants	
Membres désignés (sans droit de vote) :	
le sous-ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et le secrétaire du Conseil.	

5. Les ressources humaines

Le Conseil des relations interculturelles s'appuie, pour la réalisation de ses activités, sur un secrétariat formé d'un personnel de la fonction publique, qui voit à réaliser les études et les recherches ainsi qu'à offrir le soutien professionnel requis par les travaux et les activités du Conseil.

La direction du Conseil est assumée par le président, qui en est le porte-parole officiel. Il dirige les séances du Conseil et la mise en œuvre des décisions du Conseil. Il assure également la liaison entre le Conseil et le ministre. Le secrétaire, sous l'autorité du président, agit à titre de secrétaire du Conseil et en administre le budget ainsi que les ressources matérielles et humaines. Le poste de secrétaire étant devenu vacant en cours d'exercice, les membres, nommés *ad hoc* à chaque réunion, ont exercé à tour de rôle les fonctions de secrétaire du Conseil. Le président a remplacé le secrétaire dans l'administration du budget ainsi que des ressources matérielles et humaines.

L'effectif régulier autorisé par le Conseil du trésor était de huit postes, répartis comme suit :

— un président,

— une cadre (secrétaire générale),

— trois professionnels,

— trois fonctionnaires.

Un poste de professionnel a été aboli à la suite du programme de départ volontaire dont s'est prévalu un agent de recherche, M. Vincent Ross. Par ailleurs, en raison des compressions budgétaires, deux postes ont été maintenus vacants.

Au 31 mars 1998, la permanence du Conseil est donc formée des personnes suivantes :

Arlindo Vieira, président ;
Mireille Andry, secrétaire générale ;
Régent Chamard, agent de recherche ;
Claude Thibault, agent de recherche ;
Francine Simoneau, secrétaire principale ;
Martine Jore, technicienne en administration.

Outre les effectifs du secrétariat du Conseil et du bureau du président, le personnel du Conseil était réparti en deux services. Les principales fonctions assumées par ces services étaient ainsi définies.

— *Le Service de recherche/action*

Le Service de recherche/action analyse l'évolution de l'intégration des immigrés et des relations interculturelles au Québec. À ce service revient la responsabilité de préparer la plupart des avis, des commentaires, des études et des mémoires préparatoires aux recommandations adressées au gouvernement. Il assure aussi la liaison et les actions que le Conseil

développe, de plus en plus, avec les milieux intéressés par ces questions.

— *Le Service de l'administration*

Le Service de l'administration est chargé de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières. En outre, il agit comme soutien en ce qui concerne le secrétariat et la réception.

Le siège social du Conseil des relations interculturelles est situé au 770, rue Sherbrooke Ouest, bureau 8.18, Montréal (Québec), H3A 1G1.

6. Les ressources financières

Le budget du Conseil

Le budget du Conseil des relations interculturelles est compris dans le budget du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, programme 3, élément 3.

Ventilation des crédits

Super-catégories et catégories	1997-1998
Fonctionnement – Personnel	(000 $)
01. Traitements	507,3
Total	**507,3**
Fonctionnement – Autres dépenses	
03. Communications	10,0
04. Services professionnels	10,0
05. Entretien	1,0
06. Loyer	110,5
07. Fournitures	8,0
08. Équipement	0,5
11. Autres dépenses	0,5
Total	**140,5**
Capital – Autres dépenses	
08. Équipement	2,0
Prêts, placements et avances	1,0
Total	**650,8**
Effectif total	9

Les dépenses du Conseil

Pour l'exercice financier 1997-1998, les dépenses du Conseil se sont établies comme suit.

Catégories	Dépenses
Fonctionnement – Personnel	(000 $)
01. Traitements	416,3
Total	**416,3**
Fonctionnement – Autres dépenses	
03. Communications	19,9
04. Services professionnels	53,4
05. Entretien	16,0
06. Loyer	88,0
07. Fournitures	4,3
08. Équipements	0,0
11. Autres dépenses	0,0
Total	**181,6**
Capital – Autres dépenses	
08. Équipement	12,1
Prêts, placements, avances	0,0
Total des dépenses	**610,0**

7. L'accès à l'information

Le secrétaire du Conseil est responsable de l'application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Durant l'exercice financier 1997-1998, le secrétaire n'a eu à répondre à aucune demande de documents en vertu de cette loi.

8. Le centre de documentation

Le centre de documentation marque sa présence dans les milieux documentaires dont la thématique est associée à l'immigration, à l'intégration des immigrés et aux relations interculturelles. Accessible aux chercheurs, aux étudiants ainsi qu'au grand public, le centre est devenu un lieu important de la recherche documentaire dans ces domaines.

Enrichi au fil des ans par différentes acquisitions, la collection (monographies, documents officiels, périodiques, ouvrages de référence) offre plusieurs services propres à répondre aux principaux besoins de la recherche et de l'information dans le domaine de l'intégration socio-économique des immigrants et des membres des minorités ethnoculturelles. Le centre répond annuellement à plusieurs demandes de recherches par téléphone et de consultations sur place.

Partie II
Le bilan des activités

Introduction

Le Conseil a réalisé, au cours de l'exercice 1997-1998, les activités suivantes reliées à son mandat. Un avis sur la capacité d'accueillir de nouveaux immigrants a été présenté au ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et un mémoire sur la francisation des immigrants a été remis au Groupe de travail sur la révision de l'offre de service en francisation. Le Conseil a aussi présenté au Groupe de travail sur l'examen des organismes gouvernementaux un document contenant sa vision de la mission du Conseil et les réponses à une série de questions qui lui avaient été transmises. Pendant la même année, le Conseil a adopté un nouveau plan stratégique, qui découle de la consultation menée l'année précédente et qui orientera ses activités futures.

1. Les réunions du Conseil

Au cours de la dernière année financière, le Conseil a tenu sept séances régulières de travail. Aux réunions plénières, il faut ajouter deux sessions de travail des comités.

Au cours de l'année, le Conseil a adopté l'avis sur la capacité d'accueil, présenté à la section 2.1.

Il s'est aussi doté d'un nouveau plan stratégique, dont la teneur est issue des réflexions antérieures, menées dans le cadre de l'avis *Un Québec pour tous ses citoyens. Les défis actuels d'une démocratie pluraliste*. Ce plan a été présenté au ministre dans le cadre d'une réunion du Conseil.

Appelé à contribuer à la rationalisation des dépenses gouvernementales, le Conseil a eu à prendre position sur des questions fondamentales liées à ses activités et à redoubler d'effort pour obtenir les appuis nécessaires au maintien de ses activités et à la poursuite des orientations adoptées. Il reste que le nombre limité des ressources humaines sur lesquels le Conseil a dû compter au cours de l'année financière a affecté l'atteinte de certains résultats.

2. Les activités du Conseil

2.1 Les avis

2.1.1 L'avis sur *La capacité du Québec d'accueillir de nouveaux immigrants en 1998, 1999 et 2000*

En juin 1997, le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration présente un document de consultation intitulé *L'immigration au Québec de 1998 à 2000 : prévoir et planifier*. Au même moment, il lance l'invitation à soumettre des commentaires et réflexions sur la politique que devrait adopter le Québec pour les niveaux et la composition de l'immigration au cours des prochaines années. Le Conseil y donne suite et présente en octobre 1997, un avis dans lequel il invite le gouvernement à tenir compte des limites de la capacité d'accueil de la société québécoise. À partir du diagnostic de la situation et de l'évolution prévisible de la situation socio-économique, le Conseil propose une hausse graduelle et modérée du nombre d'immigrants admis, qui tienne compte des perspectives régionales et du besoin de doter le Québec de cibles globales visant les différentes formes d'intégration.

Reprenant les arguments et les constats de l'avis précédent sur *L'immigration et les régions : une expérience à revoir et à enrichir*, le Conseil insiste à nouveau sur l'importance de la concertation locale dans les questions relatives à la sélection et à l'intégration des immigrants et sur la nécessité d'un meilleur arrimage entre les caractéristiques des nouveaux arrivants et les besoins locaux pour faciliter une intégration harmonieuse. Il propose aussi de prendre en considération les besoins économiques et démographiques de chacune des régions, tel qu'exprimés par les instances régionales de concertation et de développement.

2.2 Les mémoires

2.2.1 *L'offre de service en francisation des immigrants*

Le 16 mai 1997, le Groupe de travail sur la révision de l'offre de service en francisation, mandaté par le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, invite les organismes et personnes intéressés à soumettre leurs commentaires et réflexions sur la francisation des immigrants. Le Conseil présente,

en août 1997, un document intitulé *L'offre de service en francisation des immigrants*, dans lequel il fait une synthèse de constats généraux et de commentaires relatifs à la francisation des immigrants ayant été recueillis lors des consultations des dernières années. S'appuyant aussi sur une analyse des statistiques concernant la formation de base financée par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et sur une évaluation des besoins à combler en matière de formation linguistique, le Conseil suggère quelques moyens pour améliorer la connaissance du français parmi la population immigrante et allophone.

Ces suggestions portent principalement sur l'organisation de l'information permettant de repérer les ressources de formation, sur l'amélioration des mesures de formation des jeunes allophones et sur le développement d'une approche souple pour les personnes en emploi. Quant à la complémentarité des services, le Conseil propose d'améliorer l'information sur la gestion et les services disponibles, de standardiser l'évaluation, de revoir la stratégie globale, d'améliorer la concertation entre les fournisseurs de services et d'appuyer un effort concerté d'intégration et de francisation de la part de l'ensemble de la population.

2.2.2 Le Groupe de travail sur l'examen des organismes gouvernementaux

Le 7 mai 1997, le président du Groupe de travail sur l'examen des organismes gouvernementaux, le député Joseph Facal, mandaté par le Conseil des ministres, invite le Conseil des relations interculturelles à une consultation. Le groupe de travail estime nécessaire de nous consulter afin de connaître les motifs qui ont amené la création de notre conseil, ses principales réalisations, les réflexions en cours sur son orientation et les raisons qui, dans le contexte actuel, justifient son maintien.

En réponse aux questions transmises par le groupe de travail, le Conseil soumet ses réponses le 26 mai 1997, dans un document faisant état de son mandat actuel, de ses principales réalisations et des impacts que celles-ci ont eus sur l'élaboration des politiques gouvernementales et sur divers milieux. Les conclusions du document réaffirment la nécessité non seulement de maintenir le Conseil mais aussi de lui faire jouer un rôle accru.

Le Conseil est par la suite appelé à réagir au *Rapport du Groupe de travail sur l'examen des organismes gouvernementaux* dont certaines conclusions font appel à un réajustement de la mission du Conseil, faute de quoi, il faudra se questionner sur son existence. Le Conseil réagit en démontrant que le réalignement suggéré a déjà été effectué et qu'il a obtenu pour cela l'appui du ministre responsable.

3. Les activités de communication et de promotion

Au cours de cette dernière année, le Conseil des relations interculturelles a travaillé à maintenir d'excellentes relations avec ses partenaires et avec les organismes qui ont à cœur l'intégration des immigrés et le développement de relations interculturelles harmonieuses. Afin de présenter ses priorités et de favoriser les discussions sur les solutions à ces questions, le Conseil a participé à diverses activités publiques et médiatiques. Plusieurs organismes ont souvent sollicité ses réflexions ; des événements qui ont motivé la présence du président, de ses membres ou de son personnel.

Voici un relevé de ces activités de communication et de promotion du rapprochement interculturel : elles se répartissent en conférences et allocutions, en activités médiatiques et en participation à certains événements comme les colloques et les séminaires.

3.1 Les conférences et les allocutions

— Conférence lors de la présentation de l'avis *Un Québec pour tous ses citoyens – Les défis actuels d'une démocratie pluraliste* – Groupe-conseil sur la gestion de la diversité culturelle et religieuse en milieu scolaire, ministère de l'Éducation du Québec – 2 avril 1997.

— Communication lors du lancement de l'avis *L'immigration et les régions du Québec – Une expérience à revoir et à enrichir*, à Sherbrooke – 28 avril 1997.

— Allocution intitulée *Montréal à l'heure de l'interculturel*, prononcée lors du deuxième Forum des milieux culturels pour le développement de la Métropole – 9 mai 1997.

— Allocution intitulée *Vivre avec un handicap dans un Québec démocratique et pluraliste : quelques réflexions inspirées d'un avis récent*, prononcée lors de la Journée pour l'Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec intitulé *Minorité invisible* – 13 mai 1997.

— Communication intitulée *Les immigrants sont des poèmes* au Colloque Gérald Godin organisé par le Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), Société québécoise de science politique – 14 mai 1997.

— Discours d'ouverture du colloque organisé par le CLSC Côte-des-Neiges sur la *Pluriethnicité dans tous les services de la santé et des services sociaux* – 10 juin 1997.

— Conférence sous le thème *Pluralisme et citoyenneté : Les valeurs et principes fondamentaux d'un*

Québec démocratique, pluraliste et francophone, dans le cadre des Soirées de l'interculture organisées par le Conseil interculturel de l'Outaouais et l'Université du Québec à Hull – 17 juin 1997.

— Discours de présentation de l'avis *Un Québec pour tous ses citoyens – Les défis actuels d'un démocratie pluraliste* à la Commission scolaire Sainte-Croix lors d'une journée de réflexion sur les relations interculturelles – 26 juin 1997.

— Conférence à la Société montérégienne de développement, lors de la présentation de l'avis sur *L'immigration et les régions du Québec : une expérience à revoir et à enrichir* – 6 octobre 1997.

— Discours à titre de porte-parole de la Semaine québécoise de la citoyenneté intitulé *La citoyenneté pluraliste et l'inclusion civique de la diversité*, lors d'un événement pour les organismes de Ville-Marie organisé par Québec Multi-Plus – 7 novembre 1997.

— Communication au colloque de la Société canadienne d'études ethniques, 14e congrès biennal, portant sur la *Citoyenneté et diversité culturelle – La recomposition de l'espace civique au Québec : quel bilan ?* – 21 au 23 novembre 1997.

— Conférence à l'Association des régions de Québec lors de la présentation de l'avis sur *L'immigration et les régions du Québec : une expérience à revoir et à enrichir* – 24 février 1998.

— Exposé dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs, en hommage à la mémoire de madame Anne Greenup – 26 février 1998.

— Conférence intitulée *Le Québec : société plurielle ?* dans le cadre du Symposium Desjardins de l'Université McGill organisé par le Programme d'études sur le Québec – Revue GLOBE sous le thème du *Québec société plurielle : inclusion ou exclusion* – 17 mars 1998.

— Lettre ouverte aux médias intitulée *Sommes-nous des racistes ?* dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale – 21 mars 1998.

— Discours intitulé *Être Juif et Québécois : est-ce possible ?* prononcé au Congrès de la Fédération CJA sous le thème de *Direction 2000 : l'avenir de la vie juive à Montréal* – 28 et 29 mars 1998.

3.2 Les relations avec la presse et les activités médiatiques

Le Conseil, en particulier son président, est fréquemment sollicité par les médias pour se prononcer sur divers sujets. Cette année, les demandes ont, entre autres, porté sur les sujets suivants : l'immigration et les régions du Québec, l'importance du contexte culturel dans les décisions judiciaires en matière d'agression sexuelle, l'intégration des élèves non francophones et les classes d'accueil.

Le président a répondu à plusieurs demandes d'information et d'entrevues sur les ondes des chaînes nationales ou des postes communautaires autour de la question de la diversité ethnoculturelle et religieuse. Nous vous en donnons quelques exemples.

3.2.1 Les médias

— Radio-Canada – Émission *Le Midi-quinze* sur l'avis *L'immigration et les régions du Québec – Une expérience à revoir et à enrichir* – 7 avril 1997.

— Radio Centre-ville – Interview sur l'avis *Un Québec pour tous ses citoyens – Les défis actuels d'une démocratie pluraliste* – 7 avril 1997.

— CBC-Radio – Émission matinale *Québec-AM* sur l'avis *L'immigration et les régions du Québec – Une expérience à revoir et à enrichir* – 29 avril 1997.

— Radio Ville-Marie – Émission *Mosaïque interculturelle* sur les communautés culturelles – 29 mai 1997.

— Radio-Canada – Émission *Le Midi-quinze* sur *L'importance du contexte culturel dans un jugement* de madame la juge Dubreuil sur un cas d'agression sexuelle – 28 janvier 1998.

— Radio-Canada – Émission *Le Midi-quinze* sur l'*Abolition des classes d'accueil à la Commission des écoles catholiques de Montréal – L'intégration des élèves non francophones en classes régulières* – 19 février 1998.

— Radio-Canada – Émission *Le Midi-quinze* sur les *Classes d'accueil* – 9 mars 1998.

3.2.2 Les communiqués de presse

— Le 28 janvier 1998 – Communiqué de presse, en collaboration avec le Conseil du statut de la femme, sur un jugement rendu par madame la juge Dubreuil dans une cause d'agression sexuelle et ayant pour titre *Le contexte culturel n'a pas de place dans le contexte criminel.*

3.3 La participation à des colloques, séminaires et conférences

Plusieurs organismes ont également invité le Conseil à participer à différents colloques, séminaires ou conférences. Voici quelques-unes de ces activités auxquelles ont participé activement le président, les membres ou le personnel du Conseil.

— Colloque *Immigration et régionalisation au Canada : possibilités et limites*, tenu dans le cadre du congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) et présentation d'une communication intitulée *L'immigration et les régions du Québec : un potentiel à développer* – mai 1997.

— Colloque organisé par l'Association pour l'éducation interculturelle du Québec (APÉIQ) ayant pour thème : *De l'interculturel à la citoyenneté : un plus pour la cohésion sociale ?* – 9 mai 1997.

— Réflexion du Centre Justice et Foi sur *Les 15 dernières années d'immigration* – 22 mai 1997.

— *Forum droits et libertés* organisé par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse – 27 mai 1997.

— Conférence intitulée *Human Rights at the Crossroads*, organisée par l'Association canadienne des commissions et conseils des droits de la personne (ACCCDP-CASHRA) à Toronto – 2 et 3 juin 1997.

— Conférencier invité, le président a participé à une table ronde organisée par la Maison d'Haïti à l'occasion de la Semaine québécoise de la citoyenneté – 11 novembre 1997.

— Colloque du Groupe de recherche Metropolis *Le développement d'un agenda de recherche corporatif – 2e atelier national sur l'immigration* – 23 et 24 novembre 1997.

— Participation du président au colloque organisé par la Ville de Montréal sur l'*Entrepreneurship ethnique* – 26 novembre 1997.

— Débat-forum organisé par le Centre justice et foi ayant pour sujet : *Quelle appartenance collective souhaitons-nous ?* – 1er décembre 1997.

— Conférencier invité au Forum sur le développement social, le président fait partie du panel nº 2 intitulé *La participation sociale comme stratégie de développement social*, organisé par le Conseil de la santé et du bien-être à Québec – 8 décembre 1997 et 27 janvier 1998.

— Présentation du président sur la diversité culturelle et religieuse du Québec moderne à la table ronde organisée par le Centre d'études arabes pour le développement (CÉAD) à laquelle participait également le Comité des relations interculturelles de la Communauté urbaine de Montréal – 15 décembre 1997.

— Rencontre avec les partenaires nationaux du Forum sur le développement social, organisée par le Conseil de la santé et du bien-être – 11 février 1998.

— Participation du président au déjeuner-causerie organisé par le Centre de recherche action sur les relations raciales (CRARR) sur l'équité en emploi par madame Juanita Westmoreland-Traoré, invitée d'honneur – 19 février 1998.

— Participation du président comme maître de cérémonie d'un événement rendant hommage à madame Anne Greenup dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs et participation à une table ronde, organisée par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI) et l'École des relations industrielles, ayant pour thème : *Le syndicalisme d'hier à aujourd'hui : un instrument d'accès à l'égalité au marché du travail* – 26 février 1998.

— À titre d'orateur invité, le président a pris part à un débat public sur le thème *Langue, ethnicité et pluralisme au Québec*, organisé par la Chaire Concordia-Université du Québec à Montréal (UQAM) – 30 mars 1998.

— Déjeuner-causerie organisé par la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse ayant pour but de *Promouvoir l'entrepreneurship et l'emploi pour les jeunes issus des communautés culturelles* – 31 mars 1998.

4. La coopération, la concertation et le partenariat

Le travail du Conseil suscite un vif intérêt dans divers milieux. Cet intérêt se traduit notamment par de multiples invitations à participer à des événements. Il se manifeste aussi par des rencontres tenues à la demande de représentants d'organismes préoccupés par l'intégration des immigrants ou par l'évolution des relations interculturelles au Québec. Diverses rencontres résultent aussi de la volonté du Conseil de développer de nouvelles formes de coopération, de concertation et de partenariat avec les organismes.

En voici quelques exemples.

— Rencontre avec le président de la Société Saint-Jean Baptiste sur la représentation de la diversité ethnoculturelle dans les célébrations de la fête nationale du Québec – 9 avril 1997.

— Rencontre de l'Assemblée des partenaires nationaux du Forum sur le développement social, organisée par le Conseil de la santé et du bien-être pour assurer la prise en compte de la diversité ethnoculturelle dans les débats du forum – 10 avril 1997.

— Rencontre avec les représentants du Centre d'études et de recherches Afrique/Amérique – Dossier : *La violence familiale et sa dimension ethnoculturelle* – 24 avril 1997.

— Rencontre avec le président d'Axe Québec – Canada – Afrique ayant pour objet la *Conférence sur les enjeux juridiques dans la crise des Grands Lacs africains et ses répercussions au Québec* – 29 mai 1997.

— Rencontre avec le Conseil de la jeunesse et Images interculturelles, en vue de la préparation d'un forum sous le thème *Citoyens jeunes et pouvoir politique : perspectives interculturelles* dans le cadre de la Semaine québécoise de la citoyenneté – 16 juillet 1997.

— Rencontre avec des représentants de l'Alliance des professeurs de Montréal sur *L'intégration des minorités dans les écoles montréalaises et les programmes d'accès à l'égalité* – 4 septembre 1997.

— Rencontre avec des représentants de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse sur le dossier des programmes d'accès à l'égalité – 2 octobre 1997.

— Forum organisé conjointement par le Conseil des relations interculturelles et Images interculturelles, dans le cadre de la Semaine québécoise de la citoyenneté, sous le thème *Citoyens jeunes et pouvoir politique : perspectives intercutlurelles* – 9 novembre 1997.

— Rencontre avec l'Association pour la défense des droits du personnel domestique de Montréal sur les enjeux pour les femmes issues de l'immigration soulevés par l'adoption du projet de loi 172, Loi modifiant de nouveau la Loi sur les normes du travail – 20 novembre 1997.

— Réunion avec le ministère de l'Éducation, Direction des services aux communautés culturelles, sur la réforme de l'éducation et sur le projet de politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle : *Une école à venir* – 12 décembre 1997.

— Participation du président à un groupe focus organisé par le Conseil du trésor sur le bilan des programmes d'accès à l'égalité dans la fonction publique – 19 février 1998.

— Réunion du président avec la sous-ministre et des directeurs du ministère de la Culture et des Communications faisant le point sur le suivi des recommandations visant le secteur de la culture dans l'avis *Un Québec pour tous ses citoyens – Les défis actuels d'une démocratie pluraliste* – 3 mars 1998.

— Rencontre avec la personne responsable des programmes d'accès à l'égalité des Ressources humaines du Canada, en vue de la préparation d'un avis sur la question – 23 mars 1998.

— Participation du président à différentes réunions de la Table de concertation des organismes de Montréal au service des réfugiés.

5. La participation à des comités extérieurs

En 1997-1998, dans le cadre des responsabilités et du mandat du Conseil, le président de même que les membres ou le personnel du Secrétariat ont apporté leur collaboration à différents comités extérieurs dont voici quelques exemples.

— Participation du président au travaux du Comité des partenaires nationaux, coordonnés par le Conseil de la santé et du bien-être dans le cadre de la préparation du Forum sur le développement social, en vue de s'assurer de la prise en compte des questions reliées à l'immigration et aux personnes issues de l'immigration dans les différentes étapes de préparation du Forum.

— Présence du président aux séances du Comité de reconnaissance du caractère éducatif de la programmation des entreprises de radio-télévision.

— Réunions du Comité sur le bilan des programmes d'accès à l'égalité dans la fonction publique, mis sur pied par le Conseil du trésor.

— Rencontres du réseau d'échanges stratégiques en matière d'équité en emploi.

— Participation du président, d'un membre et d'un professionnel du Conseil aux séances du Groupe de travail sur la révision de l'offre de services de francisation, mis sur pied par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

— Présence du président aux différentes réunions du conseil d'administration de la Fondation de la tolérance.

— Comité de la Semaine québécoise et de la citoyenneté pour faire le bilan de la première édition.

6. Les relations internationales

Le Conseil des relations interculturelles a reçu une délégation française de l'Agence pour le développement des relations interculturelles (ADRI). Cette rencontre, qui a eu lieu le 5 juin 1997, avait pour objectif de prendre connaissance des structures de fonctionnement de nos deux organismes et des modèles d'intégration des immigrants au Québec et en France.

Le Conseil a également participé à un projet d'échange international en accueillant pendant plusieurs semaines madame Sayoko Iizasa, chercheuse invitée du National Institute for Research Advancement (NIRA) du Japon. Madame Iizasa a ainsi pu

effectuer une recherche sur les politiques d'intégration et sur l'état actuel de l'interculturalisme au Québec, une question d'intérêt pour les chercheurs japonais en prévision de l'ouverture prochaine du Japon aux différentes cultures de l'Asie.

Le Conseil a aussi accueilli une délégation de dix-neuf étudiants belges, qui font des études comparatives sur l'interculturalisme et sur le traitement des minorités dans leur pays. Les délégués ont manifesté beaucoup d'intérêt pour les orientations et recommandations de l'avis du Conseil *Un Québec pour tous ses citoyens – Les défis actuels d'une démocratie pluraliste*.

Par ailleurs, à la demande de l'Association pour l'éducation interculturelle du Québec, le Conseil a accueilli une délégation de Simferopol en Crimée. Ce groupe, patronné par l'*International Renaissance Foundation*, agit dans le cadre du programme *Stability and Integration in the Autonomous Republic of Crimea : The Role of the International Community*. Il était intéressé à connaître les programmes du Québec en matière d'intégration des minorités.

7. Les autres activités

D'autres activités ont eu lieu en marge des programmes de consultation et de recherche ou des activités de communication et de promotion proprement dites.

Nous en mentionnons quelques unes.

— Participation du président au 25e anniversaire du 25 avril, fête de la liberté organisée par le Mouvement démocratique portugais.

— Présence du président, à titre de porte-parole sectoriel, à plusieurs activités dans le cadre de la Semaine québécoise de la citoyenneté dont le lancement et la remise des prix québécois de la citoyenneté.

— Participation du président au 20e anniversaire du Service d'aide aux néo-Québécois inc. (SANQI).

— Présence du président lors d'une activité interculturelle organisée par la Casa des Açores.

— Inauguration des *Journées québécoises de la solidarité internationale* organisées par l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI).

— Lancement de *Nos passés, notre avenir – Un projet d'éducation interculturelle* aux Éditions Saint-Martin, par l'organisme Nous tous un soleil.

— Participation du président au 50e anniversaire du Centre social d'aide aux immigrants (CSAI).

— Présence du président à une soirée-hommage organisée par la Ligue des Noirs du Québec, en l'honneur de Martin Luther King.

— Rencontre avec des membres de la Chaire Concordia – Université du Québec à Montréal en études ethniques, dans le but de préparer un document sur l'immigration dans la vie de monsieur Gérald Godin à la suite du colloque sur ce thème, tenu au Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS).

— Remise des Prix droits et libertés par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

— Lancement du rapport *Toxicomanie et communautés ethnoculturelles* au Centre Dollard-Cormier.

— Inauguration du Carrefour jeunesse-emploi de Côte-des-Neiges.

— À Montréal, dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le *souk du rapprochement* au Marché Bonsecours et les activités s'adressant aux jeunes, organisées conjointement avec Images interculturelles au Café électronique, sous le thème *Découvrir l'interculturel à Montréal*.

— Lancement du film *Vers une terre promise*, documentaire présenté à l'Assemblée nationale sur le rapprochement entre les Québécois, les Juifs et les Non-Juifs – Activité organisée par la Fondation de la tolérance incluant une visite de la Caravane de la tolérance – Québec.

8. Les travaux en cours le 31 mars 1997

Le Conseil a mis en place un comité de réflexion pour revoir sa planification stratégique. Il a aussi amorcé des travaux sur les programmes d'accès à l'égalité. Une première étude sur la représentation des membres des communautés ethnoculturelles dans la fonction publique québécoise a été complétée. Les travaux sur ces programmes ont été élargis aux secteurs de l'éducation, de la santé, des services sociaux, des sociétés d'État et des administrations municipales. Ces travaux sont en cours et permettront de faire un bilan de la situation du Québec en cette matière, en mettant l'emphase sur les communautés ethnoculturelles. D'autres concertations sont aussi prévues pour élargir la portée de l'avis qui devra être présenté lorsque la réflexion et les recherches seront complétées.

Annexe
Les publications du Conseil

Avis

- *La capacité du Québec d'accueillir de nouveaux immigrants en 1998-1999 et 2000* – octobre 1997.
- *Un Québec pour tous ses citoyens : les défis actuels d'une démocratie pluraliste* – février 1997.
- *L'immigration et les régions du Québec : une expérience à revoir et à enrichir* – février 1997.
- *La situation des hommes d'origine haïtienne de la région de Montréal – Synthèse et recommandations* – 1995.
- *La capacité du Québec d'accueillir de nouveaux immigrants en 1995, 1996 et 1997* – 2 mai 1994.
- *L'immigration et le marché du travail, quelques mesures pour favoriser l'intégration des nouveaux travailleurs immigrants* – 29 juin 1993.
- *La gestion des conflits de normes par les organisations dans le contexte pluraliste de la société québécoise, principes de fond et de procédure pour guider la recherche d'accommodements raisonnables* – 29 juin 1993.
- *L'alphabétisation chez les immigrants et les membres des communautés culturelles* – 5 décembre 1991.
- *Le logement et les communautés culturelles* – 8 juin 1991.
- *L'énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration et le niveau d'immigration pour les années 1992 à 1994* – 7 juin 1991.
- *L'immigration, les communautés culturelles et l'avenir du Québec* – 6 décembre 1990.
- *Les nouvelles présences d'artistes : vers une meilleure insertion sociale des créateurs des communautés culturelles en arts visuels* – 22 février 1990.
- *L'adoption internationale* – 10 octobre 1989.
- *Semaine interculturelle nationale* – 9 juin 1989.
- *Le financement des médias ethniques* – 11 mai 1989.
- *La régionalisation de l'immigration : quelques arpents de neige... à partager* – 17 novembre 1988.
- *L'accessibilité des membres des communautés culturelles aux services de santé et aux services sociaux* – 10 juin 1988.
- *L'impact du parrainage sur les conditions de vie des femmes de la catégorie de la famille* – 10 juin 1988.
- *La valorisation du pluralisme culturel dans les manuels scolaires* - 10 juin 1988.
- *Les programmes d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des communautés culturelles, jalon pour une société harmonieuse* – 18 février 1988.

Rapports de consultations

- *Bâtir ensemble notre devenir. Un projet singulier d'un Québec pluriel.* Document de consultation – avril 1996
- *Synthèse de la Consultation sur l'accessibilité des services sociaux et de santé aux communautés culturelles* – septembre 1987.
- *Synthèse des mémoires et des présentations de la consultation sur les communautés culturelles et les communications* – décembre 1986.

Mémoires

- *La réforme de la sécurité du revenu – Un parcours vers l'insertion, la formation et l'emploi* – février 1997.
- Mémoire sur le projet de loi n° 92 – *Loi sur la Commission de développement de la métropole* – février 1997.
- Mémoire présenté à la Commission de la culture sur l'avenir de Radio-Québec – novembre 1995.
- *L'éducation dans un Québec moderne et pluraliste* – septembre 1995.
- *L'énoncé de politique sur le développement de la main-d'œuvre*, présenté à la Commission parlementaire des affaires sociales – février 1992.
- *La proposition culturelle du Québec : une politique de la culture et des arts*, présenté à la Commission parlementaire sur l'Énoncé de politique en matière de culture – octobre 1991.
- *La situation, les réalités et les actions préventives relatives aux jeunes des communautés culturelles et des minorités visibles*, présenté au Groupe de

travail pour les jeunes, du ministère de la Santé et des Services sociaux – juin 1991.

- *L'examen du mandat, des orientations, des activités et de la gestion du Protecteur du citoyen : éléments pour le développement des liens avec les communautés culturelles du Québec*, présenté à la Commission des institutions – janvier 1991.
- *L'étude de l'opportunité de maintenir en vigueur ou, le cas échéant, de modifier la Loi sur la fonction publique : divers aspects relatifs à la représentation des communautés culturelles dans la fonction publique québécoise*, présenté à la Commission parlementaire du budget et de l'administration de l'Assemblée nationale du Québec – 23 octobre 1990.
- *L'énoncé de politique de soutien à l'industrie culturelle de la Ville de Montréal*, présenté à la Commission permanente du développement culturel – 30 août 1990.
- *L'avant-projet de loi, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives : le personnel domestique, les conditions de travail et la protection législative*, présenté à la Commission des affaires sociales – 19 janvier 1990.
- *Les relations entre la police et les minorités ethniques et visibles*, présenté au Comité d'enquête sur les relations entre les corps policiers et les minorités ethniques et visibles de la Commission des droits de la personne – 12 avril 1988. *Addendum* au mémoire – 15 juin 1988.
- *Le projet de loi 21 et le règlement sur l'adoption internationale*, présenté à la Commission parlementaire des affaires sociales – 13 mai 1987.

Études et recherches

- *L'intégration des familles immigrantes au Québec* – synthèse et recommandations présentées au Conseil de la famille – septembre 1995.
- *Créer des liens familiaux de convivialité – une réflexion conjointe sur les familles, l'immigration et les communautés culturelles* – mai 1995.
- *L'entrepreneurship ethnique et les gens d'affaires immigrants* – février 1995.
- *La situation des hommes d'origine haïtienne de la région de Montréal* – février 1995.
- *Gérer la diversité dans un Québec francophone, démocratique et pluraliste* – décembre 1993.
- *L'immigration et le marché du travail, un état de la question* – mars 1993.
- *Le logement et les communautés culturelles, analyse de la situation* – juin 1992.
- *L'alphabétisation chez les immigrants et les membres des communautés culturelles*, analyse de la situation, par Benvenuto Fugazzi et Vincent Ross – 13 février 1992.
- *Démographie, immigration et communautés culturelles au Québec depuis 1871* – recueil de statistiques par Jean-François Manègre et Marie-José Raymond – édition 1993.
- *Les revendicateurs du statut de réfugié au Québec*, par Yolande Frenette – avril 1991.
- *Le rendement scolaire des élèves des communautés culturelles, bibliographie commentée*, par Jean-François Manègre et Louise Blouin – avril 1990.
- *La visibilité des artistes des communautés culturelles, compte rendu des entrevues réalisées auprès d'un groupe d'artistes en arts visuels*, par Hoa Nguyen – septembre 1989.
- *L'immigration et l'opinion publique*, par Jean-François Manègre et Sylvie Girard – septembre 1988.
- *L'immigration familiale et la femme parrainée*, par Aleyda Lamotte – mai 1988.
- *La condition des femmes parrainées, analyse des entrevues réalisées auprès des femmes parrainées*, par Hoa Nguyen – février 1988.
- *Profil des entrepreneurs-immigrants établis au Québec en 1983 et 1984. Synthèse d'une étude réalisée pour le compte du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration par la firme COJPEL*, par Josée Lamoureux – janvier 1988.
- *Les suspensions de parrainage, analyse statistique* par Hoa Nguyen, en collaboration avec Aleyda Lamotte – août 1987.
- *Le parrainage et la réunification de la famille, bibliographie annotée*, par Yolande Rangel et Hoa Nguyen – mai 1987.
- *Les femmes immigrées et le parrainage dans le cadre de la catégorie de la famille, synthèse d'entrevues réalisées auprès des organismes communautaires*, par Aleyda Lamotte – mai 1987.

Colloques et séminaires

- *Rapport-synthèse sur le rôle et la place des religions à l'école* – octobre 1993.
- *Séminaire sur l'intégration des immigrants dans un Québec francophone, démocratique et pluraliste, transcription des contributions de réflexion et des échanges entre les participants* – juillet 1993.

- *Rapport-synthèse de la Table ronde des jeunes des communautés culturelles : Identité et intégration* – août 1991.
- *Table ronde sur l'immigration, synthèse des discussions* – 23 février 1987.
- *Colloque sur les médias du Québec : un monde « tricoté serré »*, résumé des interventions – 30 janvier 1987.

Autres documents

- *L'immigration et les régions du Québec. Un potentiel à développer* – 65e congrès de l'ACFAS – 13 mai 1997.
- *Des emplois venus d'ailleurs* – 13e colloque de la fondation de l'entrepreneurship – 7 février 1996.
- *Guide pour l'organisation d'une semaine interculturelle nationale – ordres primaire et secondaire* – mars 1991.
- *Guide pour l'organisation d'une semaine interculturelle nationale – collèges d'enseignement général et professionnel* – mars 1991.
- *Comité consultatif des communautés culturelles en milieu scolaire : un défi pour l'école*, brochure d'information à l'intention des commissions scolaires – avril 1989.
- *Table municipale de concertation des communautés culturelles – guide à l'intention des municipalités*, préparé par le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, en collaboration avec l'Union des municipalités du Québec – mai 1988.

Rapports annuels

Les rapports annuels du Conseil de 1985 à 1998.

Publications à venir

- Plusieurs recherches et études sont en cours. Des rapports et des avis sont en préparation. Certains de ces documents seront rendus publics dans les semaines à venir.

Note

- Les personnes intéressées à obtenir un exemplaire des documents publiés par le Conseil peuvent en faire la demande en communiquant avec son secrétariat.

Le Conseil des relations interculturelles :

770, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 8.18
Montréal (Québec)
H3A 1G1

Téléphone: (514) 873-8501
Télécopieur : (514) 873-3469
Courriel : corelint@microtec.net